

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14675**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Droit, économie, gestion Licence professionnelle Management des organisations

Spécialité Entrepreneuriat

Nouvel intitulé : Métiers de l'Entrepreneuriat

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne	Le Président de l'Université Paris XII, Le Recteur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 315n Etudes et prévisions, établissement de stratégies

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Entrepreneur, le chef d'une petite entreprise est souvent artisan, commerçant ou appartient aux "professions libérales"... mais il peut aussi intervenir dans l'industrie ou les services. Il prend toutes les décisions importantes pour son activité (locaux, investissements, recrutements, choix des fournisseurs...) Quand son entreprise compte des employés, il définit leurs missions, contrôle leur activité, met en place les formations adaptées... Le chef d'entreprise possède parfois les mêmes compétences techniques que ses salariés. Sens des contacts, intuition pour sentir l'évolution de son activité et goût du risque sont indispensables dans ce métier. Dans une entreprise de taille moyenne ou importante, l'entrepreneur est celui qui donne le cap : il fixe leurs objectifs à ses collaborateurs (chef du personnel, chef comptable...) Il connaît bien son marché, sait analyser les produits concurrents, leurs caractéristiques techniques. Tout cela peut lui faire modifier les méthodes de travail. C'est aussi un bon gestionnaire capable de suivre les finances de l'entreprise. Il sait représenter sa société et défendre ses intérêts auprès des fournisseurs, des gros clients, des banques, des administrations

L'objectif de la Licence professionnelle Management des organisations, Spécialité Entrepreneuriat est de former à plein temps les étudiant(e)s porteurs de projets, à la création, reprise d'entreprises ou au développement de nouvelles activités au sein d'entités existantes ainsi qu'à des étudiant(e)s souhaitant travailler dans des structures accompagnant les créateurs/repreneurs d'entreprises.

- Comprendre les mécanismes de base de la gestion d'une entreprise
- Etre capable de travailler en équipe
- Décrire et communiquer sur les différentes facettes de son projet
- Maîtriser les outils d'analyse stratégiques et commerciaux
- Interpréter et gérer les éléments comptables et financiers de l'entreprise
- Mesurer l'incidence des principaux actes et choix juridiques

A ce titre, la formation se décline en l'acquisition de méthodes, de savoir-faire et savoir-être :

Méthodes et savoir-faire :

- De gestion de la complexité et de l'urgence
- De gestion des contraintes et des ressources internes et externes
- De techniques de négociation

Savoir-être

- Etre autonome seul ou en équipe
- Posséder un sens éthique

A l'issue de la Licence professionnelle Management des organisations, Spécialité Entrepreneuriat, le diplômé est capable de :

- Maîtriser les outils de gestion indispensables à la pérennité d'une activité ou d'une entreprise et à la maîtrise de son environnement
- Diriger et animer une petite équipe
- Utiliser les applications informatiques nécessaires au projet et à la démarche entrepreneuriale
- Intégrer l'entreprise dans son environnement institutionnel et territorial

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tout secteur d'activité spécialisé dans l'accompagnement à la création/reprise d'entreprises au sein des secteurs :

- Banque, Finance, Assurance
- Audit, Conseil
- Etablissements consulaires
- Associatif
- Sport
- Grandes entreprises
- Business unit
- PME, PMI, TPE
 - Créateur/Créatrice, Repreneur/Repreneuse de petite entreprise puis dirigeant(e)
- Consultant(e) dans les structures d'accompagnement à la création d'entreprises
- Chargé(e) d'affaires

- Porteur/Porteuse de projets de création d'activités au sein d'une grande entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'étudiant(e) titulaire d'un diplôme de niveau L2 des domaines :

Secondaires ou tertiaires ou, étudiants Bac + 3/4 porteurs d'un projet entrepreneurial précis.

attestant qu'il ou elle maîtrise les bases fondamentales pour accéder à un niveau d'entrée de Licence professionnelle Management des organisations, peut y accéder dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission d'admission de l'IUT Sénart / Fontainebleau (IUT de Seine et Marne Sud).

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 2 semestres décrits ci-dessous :

Descriptif des composantes de la certification :

Licence Professionnelle - semestres 1 et 2 - 60 ECTS à plein temps

UE 1 : Introduction à la gestion et au travail en équipe (4 ECTS) :

- Gestion comptable
- Gestion financière
- Gestion juridique
- Dynamique de groupe

UE 2 : Préparation du porteur de projet (9 ECTS) :

- Entrepreneurat
- Gestion de projet
- Développement personnel
- Communication commerciale (Français et anglais)
- Informatique

UE 3 : Management (9 ECTS) :

- Stratégie
- Etude de marché
- Négociation, vente
- Management RH

UE 4 : Gestion comptable et financière (9 ECTS) :

- Gestion financière
- Contrôle de gestion
- Gestion de trésorerie

UE 5 : Gestion juridique (9 ECTS) :

- Droit des affaires
- Droit du travail
- Droit social
- Droit fiscal

UE 6 : Projet tutoré individualisé par un professionnel (8 ECTS) :

Mettre en pratique les connaissances et les compétences de la formation dans le cadre d'une mission d'accompagnement de jeunes entreprises ou d'aide à des entreprises en création, en restructuration ou en développement.

UE 7 : Stage obligatoire de 16 semaines et soutenance (12 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés

En contrat de professionnalisation	X	Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	<p>Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés</p> <p>Professionnels porteurs d'un projet entrepreneurial mais ne disposant pas des diplômes requis peuvent bénéficier d'une Validation des Acquis Professionnels pour rentrer en formation.</p> <p>Cette formation est accessible via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985) - la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002) <p>Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation.</p> <p>Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.</p>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	<p>Accords universitaires partenaires pour l'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CFA Université et sport http://www.cfaunivsport.com/ <p>Accords institutionnels ou entreprises partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sénart Développement / Sénart Entreprises / Synaction / La boutique de Gestion « Entreprendre en Ile-de-France » / l'Association Nationale des Groupements de Créateurs et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne / Club invest77 / La chambre de métiers et de l'artisanat / La pépinière de Sénart / La pépinière du pays de Fontainebleau et le centre des jeunes dirigeants Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Paris, Sénart Développement / Sénart Entreprises / Synaction / La boutique de Gestion « Entreprendre en Ile-de-France » / l'Association Nationale des Groupements de Créateurs et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne.

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp?rh=1181035608921>

Autres sources d'information :

<http://www.iutsf.u-pec.fr/>

CFA Université et sport

<http://www.cfaunivsport.com/>

[IUT de Sénart/Fontainebleau](#)

[Statistiques](#)

[Université Paris-Est Créteil Val de Marne](#)

[CFA Université et Sport](#)

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Sénart/Fontainebleau

Site de Sénart

Avenue Pierre Point

77567 Lieusaint Cedex

Site de Fontainebleau

Route forestière Hurtault

77300 Fontainebleau

Historique de la certification :

Certification suivante : [Métiers de l'Entrepreneuriat](#)